



BACCHUS

BUSINESS CLUB

Le goût d'entreprendre

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - DÎNERS BtoB

Version du 01/09/2025

Les présentes conditions générales de vente (*ci-après les « Conditions Générales » ou « Conditions Générales de Vente » ou « CGV » ou « Contrat »*) s'appliquent à toute réservation de dîners effectuée par une personne physique ou morale ayant le statut de professionnel (*ci-après l'« Adhérent » ou le « Visiteur »*), sur le Site Internet <https://bacchusbusinessclub.com> : (*ci-après le « Site »*) auprès de BACCHUS BUSINESS CLUB, société par actions simplifiée au capital social de 1 000 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Bordeaux sous le numéro 931 465 629 et dont le siège social est situé au 28 AVENUE THIERS 33100 Bordeaux ; Tél 05 56 45 69 23 ; e-mail : contact@bacchusbusinessclub.com (*ci-après « BACCHUS BUSINESS CLUB »*).

Les présentes Conditions Générales de Vente ont vocation à encadrer la commercialisation des Dîners réservés auprès de BACCHUS BUSINESS CLUB via le Site.

Elles sont accessibles et imprimables à tout moment via un lien hypertexte disponible sur la page d'accueil du Site.

IMPORTANT

Toute inscription à un Dîner passée sur le Site implique obligatoirement l'acceptation sans réserve de l'Adhérent ou du Visiteur des présentes conditions générales de vente.

ARTICLE 1. DÉFINITIONS

Les termes employés ci-après ont, dans les présentes Conditions Générales de Vente, la signification suivante :

- **« Abonnement »** : désigne le service souscrit par l'Adhérent lui permettant d'accéder aux différents Avantages offerts par BACCHUS BUSINESS CLUB.
- **« Accompagnants »** : désigne les personnes extérieures au Club, que l'Adhérent a la possibilité d'inviter à chaque Dîner.
- **« Adhérent »** : désigne le cocontractant de BACCHUS BUSINESS CLUB qui garantit avoir la qualité de professionnel telle que définie par le droit et la jurisprudence française, A ce titre, il est expressément prévu que l'Adhérent agit dans le cadre de son activité habituelle ou commerciale.



- « **Avantages** » : désigne l'ensemble des prestations offertes à tous les Adhérents membre du Club. Ces Avantages incluent notamment la possibilité pour l'Adhérent de réserver un Dîner pour lui et un ou plusieurs accompagnant(s).
- « **Club** » : désigne le réseau BACCHUS BUSINESS CLUB auquel appartient l'ensemble des Adhérents, et dont les règles et l'organisation sont à la charge de BACCHUS BUSINESS CLUB.
- « **Collaborateur** » : désigne la personne appartenant à la même entreprise que l'Adhérent ou travaillant en collaboration avec l'Adhérent et pouvant être désigné par ce dernier pour le représenter lors des Dîners, jusqu'à trois (3) fois dans l'année.
- « **Conditions Générales d'Adhésion** » : désigne les conditions d'adhésion régissant les modalités d'Abonnement ainsi que les Avantages offerts aux Adhérents, accessibles à l'adresse suivante : <https://www.bacchusbusinessclub.com/wp-content/uploads/2025/09/CGA-BacchusBusinessClub-mise-a-jour-septembre-2025.pdf>
- « **Conditions Générales de Vente Dîners** » ou « **Contrat** » : désigne les présentes Conditions Générales de Vente régissant le contrat conclu entre l'Adhérent ou le Visiteur et BACCHUS BUSINESS CLUB pour la Réservation des Dîners.
- « **Dîners** » : désigne l'Avantage consistant à permettre à l'Adhérent d'assister à un repas organisé par BACCHUS BUSINESS CLUB entre plusieurs Adhérents et le cas échéant leur(s) accompagnant(s).
- « **Espace Membre** » : désigne l'espace dédié à l'Adhérent associé à l'ensemble des données fournies par l'Adhérent, hébergé sur le Site. L'accès à l'Espace Membre se fait grâce aux Identifiants de l'Adhérent.
- « **Formulaire de Réservation** » : désigne le formulaire rempli par l'Adhérent accessible depuis l'Espace Membre permettant à l'Adhérent de procéder à la Réservation d'un Dîner.
- « **Formule d'Abonnement** » : désigne les différents types d'Abonnements auxquels l'Adhérent peut souscrire sur le Site, ou par l'envoi du Formulaire d'Inscription.
- « **Identifiants** » : désigne l'adresse email et le mot de passe choisis par l'Adhérent, nécessaires à l'accès à son Espace Membre sur le Site.
- « **Parties** » : au pluriel, désigne ensemble BACCHUS BUSINESS CLUB et l'Utilisateur. Au singulier, désigne une seule des deux Parties.
- « **Réservation** » : désigne l'achat d'un Dîner par un Adhérent sur le Site.
- « **Site** » : désigne le Site internet de BACCHUS BUSINESS CLUB accessible à l'adresse suivante : <https://bacchusbusinessclub.com>.
- « **Visiteur** » : désigne une personne non-adhérente qui peut procéder au paiement d'un dîner à titre exceptionnel, sous réserve de validation par l'équipe Bacchus Business Club. Le Visiteur devra pré-payé son dîner par l'intermédiaire d'un lien unique renvoyant vers notre plateforme de paiement sur le site www.bacchusbusinessclub.com. Le Visiteur garantit avoir la qualité de



professionnel telle que définie par le droit et la jurisprudence française. A ce titre, il est expressément prévu que le Visiteur agit dans le cadre de son activité habituelle ou commerciale.

ARTICLE 2. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente régissent la commercialisation des Dîners par BACCHUS BUSINESS CLUB à ses Adhérents et aux Visiteurs.

L'Adhérent est clairement informé et reconnaît que l'Espace Adhérent qui figure sur le Site s'adresse exclusivement aux Adhérents ayant souscrit un Abonnement auprès de BACCHUS BUSINESS CLUB et que par conséquent, les présentes Conditions Générales de Vente régissent uniquement la commercialisation de Dîners sur le Site aux professionnels.

Il est expressément précisé que les Dîners réservés sur le Site ne pourront pas être cédées par l'Adhérent ou le Visiteur à des tiers. L'Adhérent s'engage à souscrire à la Formule d'Abonnement pour lui-même ou pour un Collaborateur qu'il aura désigné au moment de la Réservation.

ARTICLE 3. ACCEPTATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

L'Adhérent ou le Visiteur s'engage à lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente et les accepter expressément, avant de procéder au règlement du Dîner sélectionné.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont référencées en bas de chaque page du Site au moyen d'un lien et doivent être consultées avant de régler la Réservation du Dîner. L'Adhérent ou le Visiteur est invité à lire attentivement, le cas échéant, télécharger et imprimer les Conditions Générales de Vente et à en conserver une copie.

BACCHUS BUSINESS CLUB conseille à l'Adhérent ou le Visiteur de lire les Conditions Générales de Vente à chaque nouvelle Réservation, la dernière version desdites Conditions s'appliquant à toute nouvelle Réservation d'un Dîner.

En procédant à la Réservation d'un Dîner, l'Adhérent ou le Visiteur reconnaît avoir lu, compris et accepté les Conditions Générales de Vente sans limitation ni condition.

ARTICLE 4. MODALITES DE RESERVATION, D'EXÉCUTION ET D'ANNULATION DES DÎNERS

4.1. Réservation des Dîners

La réservation des Dîners est réservée aux seuls Adhérents ayant souscrit un Abonnement auprès de BACCHUS BUSINESS CLUB. La réservation des Dîners se fait donc après que l'Adhérent se soit connecté à son Espace Membre.

Toutefois, par exception, le Visiteur peut procéder à la réservation d'un dîner à titre d'essai ou exceptionnel sous réserve de validation par l'équipe Bacchus Business Club. BACCHUS BUSINESS CLUB procèdera à l'envoi d'un lien unique et individuel, non cessible.



4.1.1. Caractéristiques des Dîners.

BACCHUS BUSINESS CLUB s'engage à présenter les caractéristiques essentielles des Dîners et les informations obligatoires que l'Adhérent ou le Visiteur doit recevoir en vertu du droit applicable.

Ces caractéristiques et informations figurent sur le Site, sur la page « Calendrier des Dîners » accessible depuis l'Espace Membre de l'Adhérent.

Ces caractéristiques et informations seront également mises à disposition du Visiteur lors de l'envoi du lien lui permettant de procéder à la Réservation du Dîner.

L'Adhérent ou le Visiteur s'engage à lire attentivement ces informations avant d'effectuer une réservation sur le Site. L'Adhérent ou le Visiteur assume l'entière responsabilité quant au choix du Dîner réservé et est tenu de s'assurer que ce dernier correspond effectivement à ses disponibilités.

4.1.2. Procédure de Réservation des Dîners par l'Adhérent

La Réservation d'un Dîner se fait en remplissant le Formulaire de Réservation accessible directement sur le Site.

4.1.2.1. Sélection des Dîners

L'Adhérent sélectionne le(s) Dîner(s) de son choix en cliquant sur le Dîner concerné.

L'Adhérent devra indiquer qui de lui ou l'un de ses Collaborateurs assistera au Dîner, et s'il sera accompagné d'un ou de plusieurs Accompagnants.

4.1.2.2. Commande

Après avoir sélectionné le(s) Dîner(s) auquel(s) l'Adhérent souhaite assister, il est invité à renseigner l'ensemble des informations le concernant et concernant ses éventuels Accompagnants.

Après validation du contenu des informations communiquées, s'affichera à l'attention de l'Adhérent, un récapitulatif de sa commande indiquant notamment le prix TTC de la Réservation.

L'Adhérent est invité à vérifier le contenu de sa Réservation avant de valider son contenu et de procéder au paiement dans les conditions prévues à l'article 5 ci-après.

4.1.2.3. Accusé de réception

Une fois que toutes les étapes décrites ci-dessus sont complétées, une page apparaît sur le Site afin d'accuser réception de la Réservation de l'Adhérent.

Une copie de l'accusé de réception de la Réservation ainsi qu'une facture sont automatiquement adressées à l'Adhérent par courrier électronique, à condition que l'adresse électronique communiquée lors de son Adhésion soit correcte.

BACCHUS BUSINESS CLUB n'envoie aucune confirmation de commande par courrier postal ou par télécopie.



4.1.3. Prix

Pour tous les Dîners, l'Adhérent trouvera sur le Site le prix du Dîner affiché en euros TTC dans le récapitulatif de Commande, après avoir renseigné les informations relatives à son ou ses éventuel(s) Accompagnant(s), le prix d'un Dîner variant en fonction de la ville, du lieu de réception et du nombre d'Accompagnant.

Les prix des Dîners sont susceptibles d'être modifiés d'un Dîner à l'autre. En conséquence, les prix indiqués sur le Site peuvent changer.

Les prix indiqués sont valables, sauf erreur grossière. Le prix applicable est celui indiqué sur le Site à la date à laquelle la Réservation du Dîner est effectuée par l'Adhérent.

4.2. Exécution des Dîners

Les Dîners sont exécutés au lieu indiqué dans la description du Dîner faite sur le Site.

L'Adhérent ou le Visiteur est informé que les Dîners réservés auprès de BACCHUS BUSINESS CLUB sont exécutés par un tiers sous-traitant de BACCHUS BUSINESS CLUB.

4.3. Annulation des Dîners

L'Adhérent ou le Visiteur peut annuler un Dîner réservé. Dans tous les cas, l'Adhérent ou le Visiteur souhaitant annuler un Dîner commandé, est invité à se manifester le plus rapidement possible auprès de BACCHUS BUSINESS CLUB et dans un délai maximum de 72h avant la date du Dîner réservé.

En tout état de cause, si l'annulation a lieu avant les dernières 72h précédant la date du Dîner, BACCHUS BUSINESS CLUB remboursera intégralement l'Adhérent ou le Visiteur. Passé ce délai, l'Adhérent ou le Visiteur ne pourra pas se faire rembourser des frais engagés pour la réservation du Dîner.

ARTICLE 5. PAIEMENT

Après vérification, l'Adhérent peut sélectionner son moyen de paiement parmi les moyens suivants :

- Carte Bancaire ;
- Virement ;
- Paiement par Carte Bancaire

L'Adhérent sélectionnant le paiement par Carte Bancaire pourra procéder au paiement sécurisé du Dîner en suivant les instructions figurant sur le Site et fournir toutes les informations nécessaires à la facturation.

Le Visiteur procède au paiement du Dîner par carte bancaire, grâce au lien unique transmis par BACCHUS BUSINESS CLUB, en suivant les instructions et en fournissant toutes les informations nécessaires à la facturation.

L'Adhérent ou le Visiteur garantit à BACCHUS BUSINESS CLUB qu'il détient toutes les autorisations requises pour utiliser le moyen de paiement choisi.



BACCHUS BUSINESS CLUB prendra toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité et la confidentialité des données transmises en ligne dans le cadre du paiement en ligne sur le Site. Il est à ce titre précisé que toutes les informations relatives au paiement fournies sur le Site sont transmises à la banque du Site et ne sont pas traitées sur le Site

En cas de paiement unique par carte de crédit, le compte de l'Adhérent ou le Visiteur sera débité dès la Réservation de Dîner passée sur le Site.

Si la banque refuse de débiter une carte ou autre moyen de paiement, l'Adhérent ou le Visiteur devra contacter le Service Client de BACCHUS BUSINESS CLUB afin de payer la commande par tout autre moyen de paiement valable.

Dans l'hypothèse où, pour quelle que raison que ce soit, opposition, refus ou autre, la transmission du flux d'argent dû par l'Adhérent ou le Visiteur s'avèrerait impossible, la Réservation serait annulée et la vente automatiquement résiliée.

- Paiement par Virement

L'Adhérent sélectionnant le mode de paiement par Virement devra adresser son paiement sous trente (30) jours à compter de l'inscription au Dîner dans les conditions détaillées au sein de la facture.

En cas de défaut ou de retard de paiement, les pénalités de retard seront calculées de la façon suivante :

Pénalités de retard = (montant ttc de la facture x Taux Légal Applicable pour le semestre) X (nombre de jours de retard dans le semestre / 365). Le Taux Légal Applicable s'entend du taux d'intérêt appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 3 points de pourcentage.

Les pénalités de retard sont exigibles le jour suivant la date de règlement figurant sur la facture et faisant suite à la mise en demeure.

Tout Adhérent ou Visiteur en situation de retard de paiement est de plein droit débiteur, à l'égard de BACCHUS BUSINESS CLUB, d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros. Lorsque des frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de cette indemnité forfaitaire, BACCHUS BUSINESS CLUB pourra demander une indemnisation complémentaire, sur justification.

En tout état de cause, l'Adhérent ou le Visiteur est informé qu'en cas de défaut de paiement subsistant à moins de 72h de la date du Dîner réservé, la Réservation serait annulée et la vente automatiquement résiliée.

ARTICLE 6. RESPONSABILITÉ

La responsabilité de BACCHUS BUSINESS CLUB ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des obligations contractuelles imputables à l'Adhérent ou au Visiteur, notamment lors de la Réservation de Dîners.

BACCHUS BUSINESS CLUB ne pourra être tenu pour responsable, ou considéré comme ayant failli aux présentes, pour tout retard ou inexécution, lorsque la cause du retard ou de l'inexécution est liée à un cas de force majeure telle qu'elle est définie par la jurisprudence des Cours et Tribunaux français.



En aucun cas, la responsabilité contractuelle de BACCHUS BUSINESS CLUB, telle qu'elle pourrait être engagée en application des présentes Conditions Générales de Vente, ne saurait excéder le montant des sommes payées pour la Réservation du Dîner.

Il est par ailleurs précisé que BACCHUS BUSINESS CLUB ne contrôle pas les sites web qui sont directement ou indirectement liés au Site. En conséquence, il exclut toute responsabilité au titre des informations qui y sont publiées. Les liens vers des sites web de tiers ne sont fournis qu'à titre indicatif et aucune garantie n'est fournie quant à leur contenu.

ARTICLE 7. FORCE MAJEURE

La responsabilité de BACCHUS BUSINESS CLUB ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes CGV découle d'un cas de force majeure.

Il y a force majeure en matière contractuelle lorsqu'un événement échappant au contrôle du débiteur, qui ne pouvait être raisonnablement prévu lors de la conclusion du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées, empêche l'exécution de son obligation par le débiteur.

Si l'empêchement est temporaire, l'exécution de l'obligation est suspendue à moins que le retard qui en résulterait ne justifie la résolution du contrat. Si l'empêchement est définitif, le contrat est résolu de plein droit et les parties sont libérées de leurs obligations dans les conditions prévues aux articles 1351 et 1351-1 du Code civil.

En cas de survenance d'un des événements susvisés, BACCHUS BUSINESS CLUB s'efforcera d'informer l'Adhérent ou le Visiteur dès que possible.

ARTICLE 8. DONNÉES PERSONNELLES

BACCHUS BUSINESS CLUB collecte sur le Site des données personnelles concernant ses Adhérents ou Visiteurs, afin de procéder à la Réservation du Dîner.

L'Adhérent ou le Visiteur est invité à consulter la Politique de Confidentialité de BACCHUS BUSINESS CLUB accessible à l'adresse suivante :

<https://www.bacchusbusinessclub.com/wp-content/uploads/2025/09/PDC-Bacchus-Business-Club-mise-a-jour-sept-25.pdf> qui lui donnera plus amples informations relatives à la protection des données à caractère personnel, aux traitements effectués via le Site et aux modalités d'exercice des droits.

ARTICLE 9. RÉCLAMATIONS – SERVICE ADHÉRENT

BACCHUS BUSINESS CLUB met à la disposition de l'Adhérent un « Service Adhérent » au numéro suivant : 05 56 45 69 23 (numéro non surtaxé) disponible du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00.

Ce service peut également être contacté par le Visiteur en cas de réclamations.



Toute réclamation écrite de l'Adhérent ou du Visiteur devra être transmise par courrier à l'adresse suivante : 28 AVENUE THIERS 33100 BORDEAUX, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : contact@bacchusbusinessclub.com

ARTICLE 10. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les éléments visuels et sonores du Site, y compris la technologie sous-jacente utilisée, sont protégés par le droit d'auteur, le droit des marques et/ou des brevets.

Ces éléments sont la propriété exclusive de BACCHUS BUSINESS CLUB. Toute personne qui édite un site web et souhaite créer un lien hypertexte direct vers le Site doit demander l'autorisation de BACCHUS BUSINESS CLUB par écrit.

Cette autorisation de BACCHUS BUSINESS CLUB ne sera en aucun cas accordée de manière définitive. Ce lien devra être supprimé à la demande de BACCHUS BUSINESS CLUB. Les liens hypertextes vers le Site qui utilisent des techniques tels que le cadrage (*framing*) ou l'insertion par liens hypertextes (*in-line linking*) sont strictement interdits.

Toute représentation ou reproduction, totale ou partielle, du Site et de son contenu, par quel que procédé que ce soit, sans l'autorisation préalable expresse de BACCHUS BUSINESS CLUB, est interdite et constituera une contrefaçon sanctionnée par les dispositions du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'acceptation des présentes Conditions Générales vaut reconnaissance par l'Adhérent ou par le Visiteur des droits de propriété intellectuelle de BACCHUS BUSINESS CLUB et engagement à les respecter.

ARTICLE 11. VALIDITÉ DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Toute modification de la législation ou de la réglementation en vigueur, ou toute décision d'un tribunal compétent invalidant une ou plusieurs clauses des présentes Conditions Générales de Vente ne saurait affecter la validité des présentes Conditions Générales de Vente. Une telle modification ou décision n'autorise en aucun cas les Adhérents ou les Visiteurs à méconnaître les présentes Conditions Générales de Vente.

ARTICLE 12. MODIFICATION DES CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute souscription effectuée en ligne sur le Site, tant que le Site est disponible en ligne.

Les Conditions Générales sont datées de manière précise et pourront être modifiées et mises à jour par BACCHUS BUSINESS CLUB à tout moment. Les Conditions Générales applicables sont celles en vigueur au moment de la Réservation. Les modifications apportées aux Conditions Générales ne s'appliqueront pas aux Réservations déjà effectuées.

ARTICLE 13. COMPÉTENCE ET DROIT APPLICABLE



Le tribunal de commerce compétent dans le ressort duquel se trouve le siège social de BACCHUS BUSINESS CLUB sera compétent pour connaître de tout différend au sujet de l'application des présentes CGV ainsi que de leur interprétation, de leur exécution et des contrats de vente subséquents conclus par BACCHUS BUSINESS CLUB ou au sujet du paiement du prix, et ce même en cas de pluralité de débiteurs, d'appel en garantie ou de référé.

Toutefois BACCHUS BUSINESS CLUB se réserve le droit d'assigner l'Adhérent ou le Visiteur devant le tribunal de commerce dans le ressort duquel il a son domicile.

Les présentes CGV ainsi que les relations entre l'adhérent ou le visiteur et BACCHUS BUSINESS CLUB sont régies par le droit français.

Toutefois, préalablement à tout recours au juge arbitral ou étatique, sera privilégiée la négociation dans un esprit de loyauté et de bonne foi en vue de parvenir à un accord amiable lors de la survenance de tout conflit relatif aux présentes CGV, y compris portant sur sa validité.

La Partie souhaitant mettre en œuvre le processus de négociation devra en informer l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception en indiquant les éléments du conflit. Si au terme d'un délai d'un (1) mois, les Parties ne parvenaient pas à s'entendre, le différend sera soumis à la juridiction compétente désignée ci-dessus.

Durant tout le processus de négociation et jusqu'à son issue, les Parties s'interdisent d'exercer toute action en justice l'une contre l'autre et pour le conflit objet de la négociation. Par exception, les Parties sont autorisées à saisir la juridiction des référés ou à solliciter le prononcé d'une ordonnance sur requête. Une éventuelle action devant la juridiction des référés ou la mise en œuvre d'une procédure sur requête n'entraîne de la part des parties aucune renonciation à la clause d'arrangement amiable, sauf volonté contraire expresse.